

Nos objectifs :

1. Soutenir le perfectionnement professionnel de la communauté de biosécurité et de biosûreté au Canada et à l'étranger ;
2. Établir et maintenir le corpus de savoir et les meilleures pratiques du secteur par l'entremise de nos programmes d'accréditation ;
3. Assurer une voix aux professionnels canadiens dans le développement de la réglementation et des pratiques de biosécurité et de biosûreté en participant aux processus de consultation gouvernementaux, industriels, universitaires et internationaux et en fournissant une expertise aux communautés d'intervenants nationales et internationales ;
4. Guider l'élaboration d'exigences réglementaires dans le cadre de la réglementation durable.

Agent de Biosécurité Agréé (Registered Biosafety Officer, RBSO)

Grâce à une combinaison d'éducation, de formation et d'expérience, un agent de biosécurité agréé a une compréhension de la microbiologie appropriée à son domaine de travail.

Le processus de demande de RBSO est ouvert à la communauté nationale et internationale.

Agent certifié en biosécurité (Certified Biosafety Officer, CBSO)

Le processus de certification d'agents de sécurité biologiques (ASB) est réalisé grâce à un partenariat entre le Collège canadien des microbiologistes (CCM) et l'ACSB.

Ensemble, ces organismes certifient les ASB au moyen d'un examen visant à évaluer les compétences en microbiologie et à reconnaître les ASB qui ne sont pas microbiologistes.

Éducation

L'ACSB organise le Symposium canadien annuel sur la biosécurité, qui réunit des professionnels de la biosécurité au Canada et dans le monde. Le Symposium canadien sur la biosécurité offre des opportunités de formation et d'apprentissage auprès d'éminents spécialistes de la biosécurité, ainsi que des ateliers, des visites et des séances plénières.

L'ACSB organise également des webinaires tout au long de l'année couvrant une grande variété de sujets adaptés au domaine. Ces webinaires sont offerts gratuitement à nos membres. L'ACSB étudie actuellement l'élaboration de cours en ligne.

Enfin, l'ACSB organise périodiquement des cours intensifs d'une semaine, tels que l'Atelier International sur les Opérations et l'Entretien de Confinement de Haut Niveau.

Nos membres comprennent:

Des agents de sécurité biologique et de biosûreté, des professionnels de la santé et de la sécurité, des vétérinaires, architectes, ingénieurs, membres organismes de réglementation, chercheurs, éducateurs, et administrateurs.

Nos membres desservent:

Les hôpitaux et les établissements de soins de santé, les laboratoires de diagnostic et d'analyses médicales, les universités et les collèges, les établissements vétérinaires, les gouvernements, ainsi que les industries agricoles et environnementales, les organismes de recherche, de développement et de manufacture biotechnologiques et pharmaceutiques, Hygiène du Travail, et bien d'autres.



Pourquoi devenir membre de l'ACSB?

Les avantages sont les suivants :

- Mise en réseau
- Perfectionnement professionnel
- Ressources en matière de biosécurité
- Opportunités de leadership
- Possibilités de mentorat
- Profil national
- Influence sur l'élaboration de politiques et de règlements
- Opportunités de formation et d'apprentissage



NOTRE MISSION

Promouvoir et soutenir le travail des professionnels canadiens, et appuyer l'échange et la collaboration en matière de biosécurité et de biosûreté aux échèles nationale et internationale.



Devenez membre et ajoutez votre voix celle la plus influente du secteur la biosécurité et de la biosûreté au Canada.

www.cabs-acsb.ca
info@cabs-acsb.ca

 @CABSACSB

 cabsacsb

 CabsAcsb

 CABS ACSB